



Mieux-Naitre à Laval

Ensemble pour accueillir la vie



Annonce par la ministre Danielle McCann du premier financement récurrent de Mieux-Naitre à Laval, le 23 septembre 2019.

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS 2019-2020

*Présenté à l'Assemblée générale des membres
Le 9 décembre 2019*

Table des matières

1. Mot de la présidente et de la directrice	page 3
2. Présentation de l'organisme	page 5
3. Assemblée générale annuelle des membres	page 7
4. Le Conseil d'administration	page 8
5. Financement récurrent pour le CRP de Laval	page 9
6. Statistiques globales de participation.....	page 11
7. Relevailles à domicile – Entente de collaboration	page 12
8. Activités communautaires gratuites	page 13
9. Volet économie sociale – Offre de services tarifés	page 17
10. Projet Ensemble pour accueillir la vie	page 19
11. Réseaux d'appartenance et concertations	page 22
12. Autofinancement et réseaux sociaux.....	page 28
ANNEXE 1 – Infolettre - Édition du 25 septembre 2019	page 30
ANNEXE 2 – Lettre de M. Christian Gagné, PDG du CISSS de Laval, 26 novembre 2019.....	page 39
ANNEXE 3 – Lettre de Mme Geneviève Goudreault, DGA par intérim du CISSS de Laval, 21 novembre 2019.....	page 41
ANNEXE 4 – Organigramme du projet « Ensemble pour accueillir la vie »	page 42

1. Mot de la présidente et de la directrice



*ANGÈLE TRUDEAU
Présidente*



*LYSANE GRÉGOIRE
Directrice générale*

Chers membres, chers ami-es, chers partenaires,

C'est avec un délai de plus de six mois, causé essentiellement par les mesures sanitaires et les nombreux ajustements nécessaires depuis l'apparition de la COVID 19 en mars dernier, que nous vous présentons aujourd'hui ce 10^{ème} Rapport annuel d'activités de Mieux-Nâître à Laval, rapport qui couvre la période débutant au 1er avril 2019 et qui se termine au 31 mars 2020.

Cette année peut être qualifiée d'historique pour l'organisation qui a obtenu deux reconnaissances fondamentales pour le maintien et le développement de sa mission. D'une part, le gouvernement de M. François Legault a honoré sa promesse, du moins en partie, en accordant un financement récurrent de 250 000\$ à l'unique Centre de ressources périnatales (CRP) à Laval. Il s'agit de la phase 1 du financement annoncé par la ministre de la santé, Mme Danielle McCann le 23 septembre 2019. Du même coup, elle annonçait que l'ensemble des CRP au Québec allait bénéficier d'un financement récurrent minimal du même montant puis, qu'une phase 2 allait permettre d'ajuster les sommes à octroyer à chaque CRP en fonction des particularités régionales et des taux de natalité et ce, d'ici la fin de leur mandat. MNL desservant la population la plus importante en nombre, la phase 2 du financement est particulièrement urgente afin d'assurer aux futurs et nouveaux parents le soutien et les services dont ils ont besoin.

Par ailleurs, l'année a également été marquée par la résolution du 14 novembre 2019, prise par le Conseil d'administration du CISSS de Laval, qui a approuvé la reconnaissance et l'admissibilité au financement à la mission globale de Mieux-Nâître à Laval. Ce geste atteste du fait que MNL est un acteur à part entière de l'action communautaire autonome, notamment par ses pratiques citoyennes, son approche globale et par sa mission qui favorise la transformation sociale.

Ces nouveaux financements récurrents nous ont déjà permis d’amorcer un travail structurant pour la gestion des ressources humaines (description et pondération des postes, grille salariale, conditions de travail, processus d’évaluation...) et de réaliser une partie des embauches nécessaires au développement et au déploiement de nos services aux familles. Ce sont d’excellentes nouvelles que nous attendions depuis longtemps! Les familles de Laval, l’équipe et de nombreuses personnes bénévoles se sont mobilisées pendant plusieurs années pour doter la région d’un Centre de ressources périnatales; leurs démarches ont finalement porté fruits.

Notre entente de service avec le CISSS de Laval pour les relevailles à domicile est d’une importance majeure. Fin mars 2020, la demande était telle qu’elle donnait lieu à une liste d’attente de sept mois. Ce service essentiel est actuellement réservé aux familles ayant les besoins les plus criants et il est dispensé par notre merveilleuse assistante périnatale, Geneviève, tellement appréciée par les familles depuis son arrivée dans l’équipe en 2015. La phase 2 attendue de notre financement nous permettra d’offrir ces services à une clientèle encore plus large, une priorité dans notre vision de développement.

Grâce au financement accordé par nos concertations locales, Jeun’Est en forme et Viz’Axion, nous avons pu maintenir nos rencontres prénatales et une gamme d’ateliers animés par Amélie, notre conseillère en intervention périnatale, dont l’expertise et les qualités humaines ne cessent d’être soulignées par les parents. Nos causeries sont aussi toujours très populaires et ont été maintenues grâce à la collaboration de bénévoles qui partagent généreusement leur expérience et leurs compétences, en plus de leur temps! Il faut souligner l’ardeur de notre chère Anabelle qui a assuré un accueil sensible aux familles et une programmation de causeries riche et variée.

Un mot sur ce qui s’annonce pour 2020-21, les conditions sont maintenant réunies pour déployer une offre de services adaptée à la situation actuelle et aux besoins des familles avec une équipe agrandie qui partage le même engagement. Claudine, nouvelle coordonnatrice aux services et à la vie communautaire, Pascale, nouvelle responsable des communications et du service de relevailles et enfin, Valérie, adjointe de direction, rivalisent d’enthousiasme, de sensibilité et de créativité pour poursuivre les objectifs de MNL.

Nous continuons également de soutenir la voix citoyenne qui réclame des services de sage-femme à Laval et espérons des développements dans l’année qui vient. Une maison de naissance à Laval fait partie d’un ensemble de services essentiels auxquels nos familles sont en droit de s’attendre. Allez aussi jeter un coup d’œil à notre projet innovateur et intégrateur « Ensemble pour accueillir la vie! », une vision ambitieuse visant à créer ce fameux village si essentiel lors de la venue d’un enfant.

Nous avons cependant toujours besoin de vos appuis pour maintenir la pression sur le Ministère de la santé et des services sociaux, de sorte que la Phase 2 de notre financement nous soit le plus rapidement octroyée. Le CRP de Laval doit avoir un financement adéquat pour remplir sa mission de manière optimale, et faire en sorte que Laval ne soit plus le parent pauvre des régions du Québec en ce qui a trait aux services alternatifs communautaires spécialisés en périnatalité.

Nous tenons à remercier nos bailleurs de fonds, nos nombreux partenaires, nos familles fidèles au rendez-vous, les nombreuses personnes bénévoles essentielles et engagées, notre équipe dynamique et impliquée, tous et toutes, vous formez une famille extraordinaire qui rayonne sur toute la région!

Angèle Trudeau
Présidente

Lysane Grégoire
Directrice générale

2. Présentation de l'organisme

Mieux-Naitre à Laval est un organisme à but non lucratif enregistré sous la Partie III de la Loi sur les compagnies (L.R.Q., chap. C-38, art. 218) en date du 3 septembre 2010, telles qu'en font foi les lettres patentes qui lui ont été délivrées. MNL apparaît au registre des entreprises sous le numéro d'entreprise du Québec 1166807561. MNL est un organisme de bienfaisance enregistré auprès de l'Agence du revenu du Canada depuis le 2 juillet 2014 sous le numéro 83845 7281.

Mission

Mieux-Naitre à Laval a pour mission de soutenir les parents, les mères en particulier, dans le but de les aider à vivre la venue d'un enfant de la façon la plus harmonieuse et satisfaisante possible, en leur offrant des services en périnatalité, incluant ceux des sages-femmes.



« Parents à deux », un des nombreux ateliers offerts par MNL, explore des pistes pour garder l'équilibre pendant la période postnatale et permettre à la famille de grandir plus sereinement.

Approche

Son approche repose sur les principes suivants :

- un **milieu de vie communautaire et interculturel** dédié aux femmes et à leur famille lors de la période périnatale, en tenant compte des connaissances récentes dans les domaines de la prévention, du capital social, de l'égalité et de l'intégration citoyenne;
- l'**implication des parents au premier plan** dans l'animation, l'organisation, l'offre et l'appréciation des services; l'intégration citoyenne et le sentiment d'appartenance des parents;

- un **soutien personnalisé** qui comprend les volets de service suivants : la santé globale des mères et des nourrissons, l'adaptation aux rôles maternel et paternel, le renforcement du réseau social et l'autonomie financière.

Vision

D'ici 2018, Mieux-Naitre à Laval souhaite faire rayonner avec succès son **modèle d'affaires en périnatalité** à Laval et au Québec.

Pour ce faire, il souhaite développer des **alliances et des partenariats**, notamment avec le réseau communautaire, le réseau des CRP, de même que le réseau de la santé et des services sociaux de Laval.

Ainsi **ancré dans son milieu**, Mieux-Naitre à Laval sera à même d'assurer son **rendement économique** (ressources humaines, matérielles, financières et partenariales) et sa **rentabilité sociale** (réponse aux besoins exprimés par les familles).

Valeurs et principes qui guident notre action

Voici les valeurs adoptées par le conseil d'administration en septembre 2011 :

La famille Les valeurs de Mieux-Naitre à Laval sont centrées sur la famille, reconnue comme premier milieu de vie et d'épanouissement de l'enfant. Les parents détiennent l'expertise naturelle pour assurer le développement optimal de leur enfant lorsqu'ils bénéficient de la sollicitude¹ de leur communauté, cette famille élargie. La collectivité joue un rôle clé pour l'équilibre et l'harmonie de la famille.

La solidarité² MNL valorise le capital social et souhaite contribuer à renforcer la densité et la qualité des relations sociales et interculturelles; prendre le temps de se connaître, accompagner, favoriser l'entraide, créer des liens d'amitié et de nouvelles solidarités.

La santé et le bien-être global MNL considère que la grossesse, l'accouchement et l'allaitement sont des processus physiologiques naturels qui nécessitent confiance et soutien, respect et bienveillance. Ces conditions réunies favorisent la santé et le bien-être global, la préservation de l'intégrité physique et psychologique des personnes de même que l'attachement parent-enfant.

L'ouverture MNL anime un milieu de vie communautaire accueillant et chaleureux, ouvert aux familles dans le respect de leur culture, de leurs choix et de leurs valeurs. MNL s'ouvre à la

¹ Sollicitude, n. f. Attention soutenue, à la fois soucieuse et affectueuse, intérêt; affection. Témoignage de cette attention. (Source : Version électronique du nouveau Petit Robert 2011)

² Solidarité, n.f. Relation entre personnes ayant conscience d'une communauté d'intérêts, qui entraîne pour les unes, l'obligation morale, de ne pas desservir les autres, de leur porter assistance. (Source : Version électronique du nouveau Petit Robert 2011)

pluralité des significations personnelles et culturelles que la famille attribue à la grossesse, à la naissance et à l'expérience de nouveaux-parents.

L'empowerment³ MNL actualise l'*empowerment* en reconnaissant :

- l'engagement social et économique des mères de même que leur capacité à déterminer leurs besoins et à contribuer à leur propre émancipation;
- l'importance de la place du père et l'exercice des rôles parentaux dans une perspective d'équité et de complémentarité;
- les besoins fondamentaux du bébé et ses moyens de les communiquer;
- l'importance de l'information mise à jour et de qualité pour favoriser l'autonomie et la prise de décision plus éclairée;
- les forces de son milieu, en favorisant le développement du plein potentiel de tous ses membres ainsi que leur participation démocratique.

Le principe qui reconnaît que la naissance appartient aux femmes et aux familles demeure central.

3. Assemblée générale annuelle des membres

Tenue le 18 septembre 2019, cette assemblée a réuni 19 participants-tes et quelques bébés. L'assemblée a été présidée et animée par Chantal Goyette, Coordinatrice professionnelle de l'équipe d'organisation communautaire au CISSS de Laval. Esther Meloche, administratrice au CA de MNL, a agi comme secrétaire d'assemblée. Ce fut l'occasion de :

- Annoncer, sous embargo, la visite de la ministre de la santé madame Danielle McCann le 23 septembre (5 jours après la présente AGA) dans les locaux de Mieux-Naitre à Laval, afin d'annoncer le financement récurrent de MNL à hauteur de 250 000\$ par année. Bien que ce montant ne représente que 50% de la somme promise par M. François Legault le 2 août 2018, il s'agit d'une annonce historique pour MNL qui pourra cesser de se battre pour sa survie. Les membres sont informés que le CA fera un plan d'action et un budget prévisionnel pour déterminer les priorités qui seront mises de l'avant avec la subvention attendue prochainement;
- Adopter le procès-verbal de l'assemblée générale du 13 septembre 2018;
- Présenter et adopter les états financiers internes et non vérifiés pour l'année 2018-2019;

³ Le terme empowerment désigne, en périnatalité, le fait pour une femme enceinte et un couple de se prendre en charge plutôt que de laisser le personnel de santé prendre seul les décisions concernant la naissance à venir. Il s'agit d'encourager, de remettre en avant plan la capacité du corps de la femme à accoucher et non pas de "se faire accoucher". En ressources humaines, l'empowerment repose sur trois piliers : la vision, l'autonomie et l'appropriation. Une équipe empowered sait où elle va (vision), a une marge de manœuvre suffisante pour y aller (autonomie) et se sent légitime de mener cette action (appropriation). (Source : Wikipedia)

- Présenter et adopter le rapport d'activités annuel 2018-2019;
- Élire le Conseil d'administration qui accueille 3 nouvelles administratrices.



Notre équipe est toujours présente avec plusieurs activités offertes en visioconférence

- Rencontres prénatales de préparation à l'accouchement
- Rencontres postnatales en groupes fermés

Ateliers

- Parents à deux
- Éviter l'épuisement maternel
- Sommeil de bébé
- Bébé pleure... que faire?

- Causeries virtuelles
- Communauté d'échanges Facebook
- Soutien périnatal et références

Horaire : voir section Événements
info@mieuxnaître.org / 438-830-4323



Au printemps 2020, l'équipe a su rapidement adapter son offre de services pour continuer à offrir des rencontres pré et postnatales et de nombreux ateliers.

4. Le Conseil d'administration

Composition du Conseil d'administration

- Angèle Trudeau, présidente
Artiste lyrique
- Mathilde Pointud, vice-présidente
Sage-femme
- Stéphanie Chartrand, trésorière
BAC comptabilité, SPA Paies et assurances collectives
- Esther Meloche, secrétaire
Enseignante
- Fannie L. Côté, administratrice
BAC ingénierie, accompagnante à la naissance
- Mélanie Hébert, administratrice
Intervenante en criminologie
- Nawel Benazza, administratrice
Conseillère indépendante, Vice-présidente régionale exécutive, Arbonne
- Lysane Grégoire, membre d'office sans droit de vote
Directrice générale, MNL

Rencontres du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration s'est rencontré à 9 reprises pour 8 rencontres régulières et 1 rencontre spéciale.

Rencontres régulières, de la 87^{ème} à la 94^{ème} : 9 mai, 12 juin, 21 août, 11 octobre, 9 novembre, 14 novembre, 11 décembre 2019 et 30 janvier et 27 février 2020.

Rencontre spéciale en visioconférence : 19 mars et suites par courriels 22 et 23 mars 2020.

Comité du conseil d'administration

Les membres du conseil participent à diverses rencontres pour planifier et soutenir le déploiement de MNL, plus précisément :

- Concevoir l'activité « Rêvons pour accueillir la vie » dans le cadre de l'action internationale 100 actions en 1 jour, afin de favoriser la participation des familles.
- Participation à la Génératrice d'innovation sociale (PRESL) pour le projet Ensemble pour accueillir la vie.
- Préparation d'une soumission à un appel de projet sur la coparentalité.
- Organisation d'une activité de *Team building* pour le CA.
- Réflexion en vue de favoriser le développement d'entente avec nos partenaires, dont le CISSS, notamment pour l'accès aux services de sages-femmes et pour le développement d'une entente de services pour les rencontres prénatales.
- Travail sur une politique de tenue de dossier pour le service de relevailles.
- Définir le mandat et accompagner le travail réalisé avec une consultante pour définir les divers postes requis pour composer l'équipe, pondérer ces postes, se doter d'une grille salariale avec échelons, définir les conditions de travail et établir un processus d'évaluation.

5. Financement récurrent pour le CRP de Laval

Tel qu'évoqué dans le mot de la présidente et de la directrice, dix ans après sa fondation, MNL a obtenu l'assurance d'un financement récurrent, tant pour sa mission globale communautaire que pour son volet d'économie sociale. C'est un virage majeur qui permet de passer d'une course à la survie à une démarche structurante pour la relance des activités.

Annnonce du financement récurrent par la ministre de la santé

Après plusieurs années de démarches et de mobilisation, Mieux-Naitre à Laval a finalement obtenu un financement récurrent l'assurant de sa pérennité. Cette nouvelle annoncée par la ministre de la santé, Madame Danielle McCann, s'est déroulée dans nos locaux, un geste de reconnaissance aux multiples démarches menées par MNL qui ont amené le gouvernement à reconnaître l'importance du soutien offert par les CRP à la grandeur du Québec. En effet, le 23 septembre 2019, MNL accueillait la conférence de presse lors de laquelle la ministre McCann annonçait officiellement que tous les CRP se verraient octroyés un financement à une hauteur minimale de 250 000\$ (voir photo en couverture).

Cette annonce historique couronne plusieurs années de travail et de mobilisation pour établir la pertinence d'une ressource communautaire spécialisée en périnatalité à Laval.

Madame McCann précisait que ce financement constitue une première étape (phase 1), et que s'ensuivra un chantier pour examiner la situation sur tout le territoire du Québec afin d'offrir d'ici 2022, un financement « plus équitable pour l'ensemble des organismes en périnatalité, en fonction des besoins de la population et du volume des naissances » (phase 2).

Bien que ce soit un pas dans la bonne direction, le montant de 250 000\$ par année ne permettra pas encore de mettre en place l'ensemble des services et l'équipe nécessaire pour répondre aux besoins et au volume de naissances sur le territoire de Laval. Rappelons que MNL estime avoir besoin de 650 000\$ par année pour bien répondre aux besoins et que Monsieur François Legault a promis (2 août 2018) un montant de 500 à 650 000\$ afin d'être équitable pour la population de Laval.

Lors de cette grande annonce, MNL a publié une Infolettre qui relate les grands moments de la mobilisation des années précédentes, des appuis obtenus et de notre gratitude envers toutes les personnes qui ont contribué à l'atteinte de cet objectif.

Voir cette Infolettre du 25 septembre 2019 en ANNEXE 1, voir également la lettre du CISSS de Laval confirmant l'octroi de ce financement en ANNEXE 2.

Reconnaissance et admissibilité au PSOC

Le 14 novembre 2019, le conseil d'administration du CISSS de Laval a pris la résolution d'approuver la reconnaissance et l'admissibilité au financement à la mission globale de Mieux-Naître à Laval, dans le cadre du PSOC, suite à une analyse rigoureuse permettant de conclure que MNL répondait aux critères d'admissibilité.

La reconnaissance d'un organisme œuvrant en santé et services sociaux, tout comme son admissibilité au financement à la mission globale par le PSOC à titre d'organisme d'action communautaire autonome, exigent le respect d'une série de critères qui sont présentés dans le Cadre de référence régional - L'action communautaire, une contribution essentielle à la santé et au bien-être de la population lavalloise. MNL a fait une démonstration rigoureuse exposant comment, comme centre de ressources périnatales, nos activités correspondent à ces critères, particulièrement en ce qui a trait à l'enracinement dans la communauté et à la transformation sociale.

Les 12 critères à respecter pour être admissible au financement à la mission globale par le PSOC :

1. l'organisme est une personne morale constituée en vertu d'une loi du Québec, et ce, à des fins non lucratives (article 334 de la Loi);
2. l'organisme est administré par un conseil d'administration composé majoritairement d'utilisateurs de ses services ou de membres de la communauté (article 334 de la Loi);
3. l'organisme offre des activités reliées au domaine de la santé et des services sociaux;
4. l'organisme s'est doté de règlements généraux dûment approuvés en assemblée générale et révisés au besoin;
5. l'organisme a un siège social sur le territoire de Laval;
6. l'organisme est enraciné dans la communauté;
7. l'organisme entretient une vie associative et démocratique;
8. l'organisme est libre de déterminer sa mission, ses approches, ses pratiques et ses orientations.

Auxquels critères s'ajoutent les suivants pour être de l'action communautaire autonome :

9. l'organisme a été constitué à l'initiative des gens de la communauté;
10. l'organisme fait preuve de pratiques citoyennes et d'approches globales des situations problématiques;
11. l'organisme est dirigé par un conseil d'administration indépendant du réseau public;
12. l'organisme a une mission qui favorise la transformation sociale.

Voir la lettre du CISSS de Laval confirmant l'admissibilité au PSOC en ANNEXE 3.

6. Statistiques globales de participation

À propos

Afin de constater l'évolution de l'organisation depuis l'ouverture des portes à l'été 2015, nous vous présentons les statistiques depuis l'année de démarrage (2015-16) jusqu'à l'année 5 (2019-20). Le tableau présente le nombre d'inscriptions aux activités gratuites et à celle qui sont tarifées ainsi que le total de toutes les inscriptions chaque année. La base de données ne permet pas, pour le moment, de connaître le nombre de familles différentes rejointes, une même personne pouvant s'inscrire à plus d'une activité.

ACTIVITÉS	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
GRATUITES	246	817	595	842	1395
TARIFIÉES	263	710	319	120	110
TOUTES ACTIVITÉS	509	1527	914	962	1513
REVENUS	14 273 \$	49 608 \$	21 062 \$	8 981 \$	8 765 \$



L'heure du conte, Journées de la persévérance scolaire, février 2020.

7. Relevailles à domicile – Entente de collaboration

En vertu d'une entente de collaboration avec le CISSS de Laval, Mieux-Naître à Laval offre un service de relevailles à domicile aux mères lavalloises qui attendent un bébé ou qui ont un enfant de moins de 12 mois et qui vivent des difficultés lors de la période périnatale.

Considérant le volume des demandes, l'entente a été rehaussée depuis janvier 2019 permettant d'offrir 8 services par semaine plutôt que 6. Un service consiste en la visite à domicile d'une assistante périnatale pour un bloc de 3 heures. L'aide offerte prend les formes suivantes :

- Soins du bébé et des enfants;
- Soutien dans l'organisation globale de la vie quotidienne;
- Tâches ménagères légères;
- Soutien de base à l'allaitement;
- Répit (en présence du parent ou lors de brèves absences);
- Accompagnement, écoute et référence.

Une priorisation des demandes est réalisée, en fonction de critères tels que :

- Peu ou pas de soutien au sein du réseau familial et social,
- Naissances multiples,
- Problème de santé de l'un des parents, du nouveau-né ou de l'un des enfants,
- Contexte de vie familiale fragilisant l'adaptation à l'arrivée du nouveau-né.

Nombre de services dispensés et à 43 familles desservies en 2019-2020

TRIMESTRE	DÉBUTANT LE	NOMBRE DE SERVICES PRÉVU À L'ENTENTE	NOMBRE DE SERVICES RÉALISÉS
1	1 ^{er} avril 2019	92	97
2	1er juillet 2019	92	97
3	1er octobre 2019	92	86
4	1er janvier 2020	92	77
Total :		368	357
Services prévus et annulés (Covid)			13
Total (prévu à l'horaire)			370



Causerie (Torticolis et Plagiocéphalie avec Action sport physio) 13 août 2019.

8. Activités communautaires gratuites

MNL a comme objectif prioritaire d’animer un milieu de vie communautaire autour de la période périnatale afin de favoriser le sentiment d’appartenance et la création de nouveaux liens. Dans le contexte du manque de financement à la mission, MNL a consolidé son action communautaire et suspendu l’essentiel de son volet d’économie sociale.

De plus, depuis janvier 2019, l’octroi d’un budget discrétionnaire de la ministre de la santé, madame Danielle McCann, d’autres activités gratuites ont été ajoutées grâce à l’embauche d’une intervenante présente 2 jours par semaine. Ainsi, aux cafés causeries, au groupe de marche et au club de tricot se sont ajoutés des rencontres prénatales, des rencontres postnatales en groupes fermés et divers ateliers.

Nous avons également ajouté des activités ponctuelles lors de la Grande semaine des tout-petits (atelier de zumba, une activité motrice et une autre de peinture) ainsi que pour participer à l’événement 100 en 1 jour. Cette activité a permis de mobiliser les familles pour rêver le projet Ensemble pour accueillir la vie (voir page 19). Voici le détail des activités communautaires animées en 2019-2020 :

Activités communautaires	Nbre séances	Nbre d'hres	Nbre mères	Nbre pères
Cafés-causeries	48	120	509	8
Activités ponctuelles, pauses créatives, heure du conte	5	11	33	0
Groupe de marche	28	42	39	0
Groupe de tricot	11	22	38	0
Rencontres LLL	12	18	28	0
Grande semaine des tout-petits	3	6	57	0
100en1 2019	1	2	11	1
Accompagnement portage (soutien individuel)	4	8	4	1
TOTAUX EN 2019-2020	112	229	719	10
Comparatif 2018-2019	110	213	465	11

Rencontres prénatales	Nbre séances	Nbre d'hres	Nbre mères	Nbre pères
Journée intensive (1 x 6h)	2	12	15	14
Bouger pour accoucher (1x 2h)	4	8	31	29
Allaitement partir du bon pied (1 x 2h)	3	6	28	21
Peur d'accoucher? (1 x 2h)	4	8	20	13
Rencontres prénatales (6x2h)	12	24	19	19
TOTAUX EN 2019-2020	25	58	113	96
Comparatif 2018-2019	4	12	25	21

Ateliers variés	Nbre séances	Nbre d'hres	Nbre mères	Nbre pères
Massage de bébé (5 x 1hre)	1	5	9	1
Soins au nouveau-né (1 x 2hres)	4	8	39	27
Sommeil de bébé (1 x 2hres)	5	10	66	12
Bébé pleure que faire? (1 x 2hres)	2	4	18	6
Parents à deux (1 x 2hres)	1	2	9	5
Tente rouge (1 x 3hres)	2	6	10	0
TOTAUX EN 2019-2020	19	35	151	51
Comparatif 2018-2019	4	8	58	8

Rencontres postnatales	Nbre séances	Nbre d'hres	Nbre mères
Rencontres postnatales (6 à 7 x 2h)	33	66	32
TOTAUX EN 2019-2020	33	66	32
Comparatif 2018-2019	12	24	8

Écoute et références

Chaque semaine, nous recevons des appels de femmes enceintes ou qui ont un nouveau bébé et qui se questionnent ou ont besoin de soutien et/ou de références. Les appels concernent, par ordre d'importance en termes de volume d'appels : les relevailles, les demandes pour des activités que nous avons suspendues faute de financement, les cours prénataux, les services de sages-femmes et le besoin d'être écoutées, de ventiler ou de s'exprimer sur leurs inquiétudes.

Activités gratuites financées par Avenir d'enfants

En participant à 2 des 6 concertations locales de partenaires soutenues par Avenir d'enfants, MNL est en mesure d'offrir certaines activités spécifiques en périnatalité et ce, gratuitement. MNL participe à Viz'Axion, regroupement de partenaires du secteur Vimont-Auteuil, de même qu'à Jeun'Est en forme qui regroupe les partenaires du secteur Est, soit St-François, St-Vincent-de-Paul et Duvernay. Il faut savoir qu'Avenir d'enfants en est à sa dernière année d'activité et que le financement des actions ciblées par les concertations locales sont appelées à cesser en juin 2020.

Du côté de Jeun'Est en forme, pour la dernière année, il a été décidé par les partenaires de consacrer le budget au maintien du poste d'agente de milieu, cela explique la diminution des activités cette année. Voici les activités réalisées avec nos concertations locales partenaires pour 2019-20:

Jeun'Est en forme	Nbre séances	Nbre d'hres	Nbre mères	Nbre pères
Portage de bébé (4 x 2hres)	4	2	12	2
Rencontres prénatales (4 x 2hres)	4	2	12	10
TOTAUX EN 2019-2020	8	4	24	12
Comparatif 2018-2019	23	47,5	47	30

Viz'Axion	Nbre séances	Nbre d'hres	Nbre mères	Nbre pères
Rencontres prénatales (6 x 2hres)	6	12	42	36
Massage bébé (1 x 2hres)	1	2	8	0
Langage des signes (1 x 2hres)	2	4	19	0
Sommeil de bébé (1 x 2hres)	2	4	13	0
Éviter l'épuisement maternel (1 x 2hres)	1	2	8	1
Introduction des solides (DME) (1 x 2hres)	1	2	12	0
Bébé pleure que faire? (1 x 2hres)	1	2	5	1
TOTAUX EN 2019-2020	14	28	107	38
Comparatif 2018-2019	12	24	91	88



Activité de Groupe de marche – 8 novembre 2019.

9. Volet économie sociale - Offre de services tarifés

Rappelons d'abord que les activités de groupe à tarifs modulés selon le revenu familial ont dû être suspendues vers la fin de l'été 2017 faute de financement. Seuls les services tarifés privés ont été maintenus (Bain thalasso bébé, consultation en allaitement, accompagnement à la naissance, consultation pré et postnatale). Aucune promotion n'est faite de ces services offerts à prix compétitifs avec le secteur privé, mais que nous sommes dans l'impossibilité de rendre accessibles à tous par l'application d'une grille de tarifs modulés selon le revenu familial.

MNL aspire offrir l'accompagnement à la naissance à tarifs modulés puisqu'une meilleure accessibilité constitue la première recommandation de l'Institut national d'excellence en santé et services sociaux (INESSS), à titre de mesure prometteuse pour la réduction des interventions obstétricales évitables. Sans un financement adéquat, il demeure trop coûteux d'offrir ce service à tarif modulé. Vu nos ressources humaines limitées, MNL continue à promouvoir ce service et réfère sa clientèle au secteur privé.

Par ailleurs, certains allaitements connaissent un échec lorsqu'une consultation approfondie à domicile aurait été nécessaire, mais que la mère n'a pas les moyens de se l'offrir. Une situation à laquelle nous espérons pouvoir remédier par un financement adéquat et récurrent.

Avec une intervenante disponible 2 jours/semaine, les consultations prénatales privées ont connu une hausse considérable au cours de la dernière année. Voici les services privés qui ont été dispensés en 2019-20 :

27 consultations prénatales				2 443 \$
	Nbre séances	Nbre d'hrs	Nbre mères	Nbre pères
TOTAUX EN 2019-2020	27	54	13	11
Comparatif 2018-2019	4	8	3	3

2 accompagnements à la naissance				1 705 \$
Note : 1 accompagnement implique 3 rencontres prénatales, la présence à l'accouchement et une rencontre postnatale.	Nbre séances	Nbre d'hrs	Nbre mères	Nbre pères
TOTAUX EN 2019-2020	10	32	2	2
Comparatif 2018-2019	20	64	4	3

5 consultations en lactation				529\$
	Nbre séances	Nbre d'hrs	Nbre mères	Nbre pères
TOTAUX EN 2019-2020	5	7,5	5	0
Comparatif 2018-2019	6	9	6	0

42 bains thalasso bébé					4 088 \$
	Nbre séances	Nbre d'hres	Nbre mères	Nbre pères	
TOTAUX EN 2019-2020	42	71,75	42	35	
<i>Comparatif 2018-2019</i>	<i>40</i>	<i>70</i>	<i>40</i>	<i>33</i>	

Tous les services tarifés					8 765 \$
<i>Comparatif 2018-2019</i>					<i>8 981 \$</i>
	Nbre séances	Nbre d'hres	Nbre mères	Nbre pères	
TOTAUX EN 2019-2020	84	157,8	62	48	
<i>Comparatif 2018-2019</i>	<i>74</i>	<i>174</i>	<i>70</i>	<i>50</i>	



Florence, fille de Valérie et Matthieu, dans un état de relaxation extrême lors de son bain thalasso.

Autres revenus de nature commerciale - Location de salles et bureaux

Sans faire de publicité, nous avons des demandes pour louer nos espaces, soit la salle de cours et l'aire bistro. Ces espaces ont été loués pour différentes activités dont des fêtes de familles. Notre aménagement spécifique pour les bains thalasso fait également l'objet de location. La location des espaces a rapporté **1 850 \$** pour l'année.

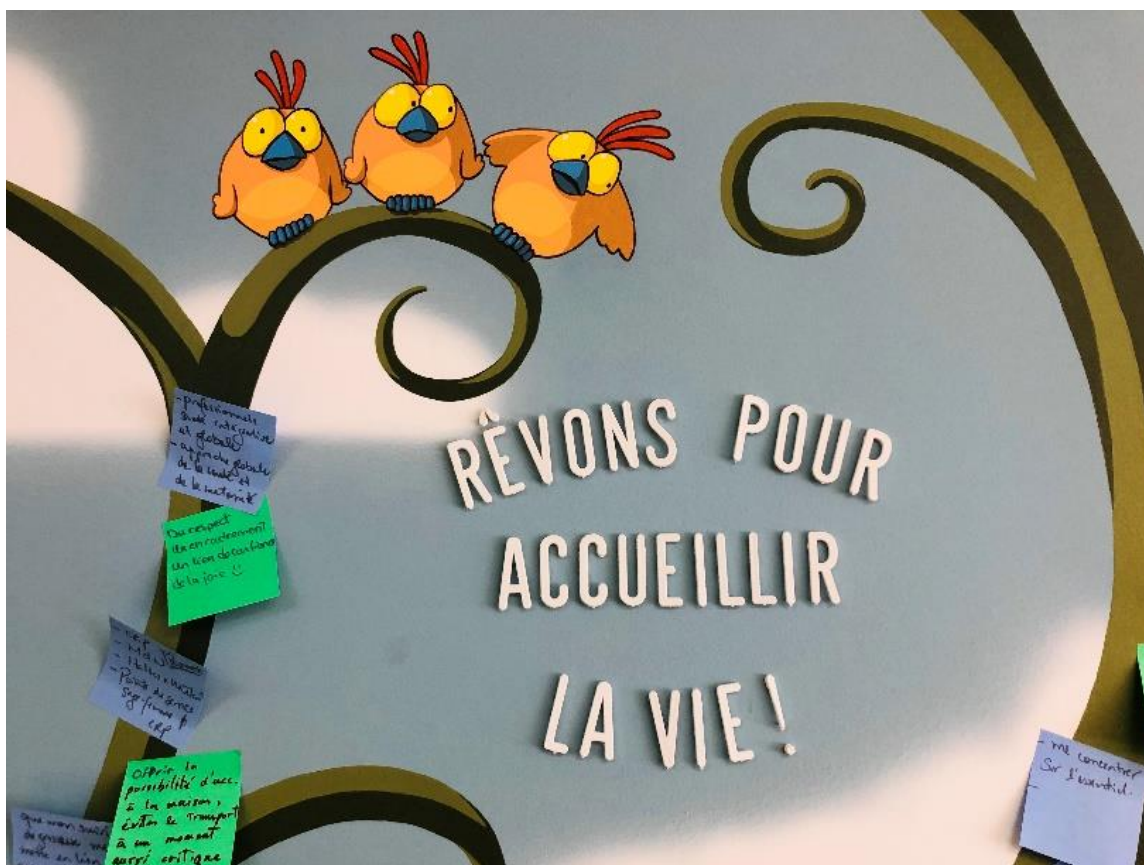
10. Projet Ensemble pour accueillir la vie

MNL à l'écoute

Depuis sa fondation et l'implantation progressive d'activités, MNL entend, écoute et questionne les familles pour toujours mieux répondre à leurs besoins lors de la venue d'un enfant. Ainsi la vision initiale, qui consistait à doter la région d'un Centre de ressources périnatales avec une Maison de naissance sous le même toit, s'est grandement enrichie par l'expérience et les besoins exprimés par les familles.

Mieux-Naitre à Laval devient donc initiateur et porteur d'un projet unique et novateur au Québec qui s'inscrit dans la reconnaissance sociale consensuelle de l'importance d'Agir tôt. Le projet, à portée régionale, nécessite l'implication de plusieurs partenaires et, possiblement, le développement de nouvelles entreprises d'économie sociale.

« Ensemble pour accueillir la vie » vise à recréer le fameux village dont on parle tant dans un moment où les familles en ont particulièrement besoin.



Les différentes facettes du projet

Le CENTRE DE RESSOURCES PÉRINATALES (CRP) Mieux-Naitre à Laval (MNL) : point de départ déjà en place qui offre un milieu de vie, de l'accompagnement, du soutien et des services spécialisés en périnatalité aux futures et nouvelles familles lavalloises (préparation à l'accouchement, à l'allaitement, relevailles à domicile, ateliers divers pour s'adapter au rôle parental, remise en forme avec bébé, groupes de soutien, activités communautaires, consultation individuelle...).

Une MAISON DE NAISSANCE : À Laval, l'accès aux services des sages-femmes qui offrent une alternative pour une approche plus naturelle de la grossesse et de l'accouchement, est demandé depuis plus de 10 ans par une mobilisation citoyenne que soutient MNL. (L'implantation d'une maison de naissance est de la responsabilité du CISSS de Laval qui bénéficie d'un cadre de référence (MSSS) qui prévoit l'implication des groupes de citoyens à l'ensemble du processus d'élaboration du projet).

Diverses RESSOURCES PROFESSIONNELLES spécialisées en périnatalité sont fréquemment consultées et recherchées par les futurs et nouveaux parents (physiothérapie, acupuncture, ostéopathie, chiropratique, massothérapie...), la période périnatale étant marquée par la transformation physique du corps de la femme et les besoins d'un nouveau-né. De tels professionnels-les deviendront des partenaires travaillant en équipe et participant à la vie communautaire, par exemple, en animant des ateliers (examen collectif du nouveau-né, santé périnéale, développement de l'enfant...).

Une ÉCOBOUTIQUE des essentiels à se procurer lors de l'arrivée d'un bébé répondra à un besoin qui nous est régulièrement nommé : que doit-on acheter au juste? Le contexte de surconsommation fait pression et, dans une perspective écologique et de consommation avisée, les parents auront accès aux essentiels et à un système d'échange de biens (poussettes, meubles...) entre parents, de même qu'à une friperie. Le tout peut faire l'objet d'une entreprise d'économie sociale qui pourrait proposer un programme d'intégration en emploi pour mères issues de l'immigration par exemple.

Un COMPTOIR ALIMENTAIRE SANTÉ où parents et bambins peuvent manger sainement et rester au centre au-delà des activités auxquelles ils participent fera le bonheur des mères qui apprécient le milieu de vie qui leur est offert et qui souhaitent développer des liens avec d'autres parents. Partager un repas favorise le développement de liens, brise l'isolement, suscite l'entraide et renforce le réseau social; un autre projet d'économie sociale qui pourrait avoir des objectifs de réinsertion visant plus particulièrement les mères monoparentales ou immigrantes.

Un CPE dédié prioritairement aux employées du CRP, aux intervenantes et autres professionnelles en périnatalité est prévu, car ces personnes sont très souvent des mères de jeunes enfants. Un CPE sur place facilitera la conciliation famille-travail tout comme la conciliation travail-allaitement. Ce CPE pourrait également répondre aux besoins des familles du quartier et pourrait être, selon l'emplacement géographique retenu, une nouvelle installation ou un CPE existant souhaitant déménager ou ouvrir un nouveau point de services.

Une **HALTE-GARDERIE COMMUNAUTAIRE** répondra aux besoins ponctuels des participantes, des intervenantes contractuelles ou encore, des bénévoles. C'est un volet de services très régulièrement intégré aux opérations des CRP.

Un **JARDIN COMMÉMORATIF** pour les petits anges qui partent trop tôt pourrait permettre la tenue d'une commémoration annuelle. En effet, occasionnellement, l'histoire d'une nouvelle vie se termine abruptement par le décès du bébé. Traverser un tel deuil est une grande épreuve pour les parents. L'organisation de rituels permet d'ancrer l'événement dans la réalité et favorise la reconnaissance de l'existence de cette courte vie par la communauté.

Le projet a été accueilli et soutenu dans le cadre des activités de la génératrice d'innovations sociales du Pôle régional d'économie sociale de Laval (PRESL).

Voir l'organigramme du projet en ANNEXE 4.



Activité 100 en 1 jour tenue le 1er juin 2019. Les familles viennent rêver l'espace, le milieu de vie, le soutien, les services et activités qui leur permettraient de vivre en douceur l'accueil d'une nouvelle vie.

11. Réseaux d'appartenance et concertations

MNL s'est enraciné dans la communauté en étant un acteur de partenariat dynamique impliqué avec plusieurs organisations et participant à plusieurs concertations. MNL agit ainsi comme acteur de transformation sociale pour améliorer l'expérience des familles lors de cette période névralgique qu'est celle de la périnatalité et favoriser la réappropriation par les femmes des processus liés à la maternité.

MNL contribue aux travaux en sensibilisant les partenaires aux réalités propres à la période périnatale de même qu'en mettant de l'avant les pratiques novatrices qui répondent aux besoins des femmes et des couples ou encore, les problématiques en émergence telle que la violence obstétricale.

Pour MNL, participer aux concertations et aux activités proposées par ses groupes d'appartenance est également une extraordinaire façon de demeurer branché sur les réalités qui autrement passeraient sous le radar, tout comme c'est un moyen d'affiner et d'enrichir sa connaissance sur divers enjeux qui touchent la vie des familles.

Mieux-Naitre à Laval est membre et partenaire des organisations suivantes



Le Réseau des CRP voit à la consolidation et au développement des Centres de ressources périnatales (CRP) sur tout le territoire du Québec. Il rassemble les CRP, les mobilise, les soutient et fait la promotion de leur utilité sociale. [Plus d'informations](#)

La directrice générale de MNL participe au comité politique du Réseau. De plus, les rencontres de concertation des membres, auxquelles MNL participe assidument, permettent d'échanger sur les enjeux communs aux différents CRP et de partager les bons coups comme les défis.



Le Regroupement Naissance-Renaissance (RNR) est un organisme féministe provincial d'action communautaire autonome qui agit comme force de changement social pour l'humanisation de la période périnatale. Sa présence sur de nombreux comités permet de faire reconnaître les droits, le pouvoir et l'engagement des femmes dans tous les aspects de leur expérience périnatale. [Plus d'informations](#)

La réputation du Centre Pleine Lune et de sa fondatrice, Isabelle Challut, en font une référence de choix pour la préparation et l'accompagnement des parents à la naissance. Ses dix ans d'expérience comme infirmière en obstétrique lui ont permis de développer un enseignement adapté à la structure médicale tout en adoptant une approche axée sur la physiologie pour les futurs parents. [Plus d'informations](#)

MNL a développé son offre de rencontres prénatales avec Isabelle Challut et, plus récemment, s'est associé au Centre Pleine Lune pour la tenue d'une journée de formation offerte aux professionnels de la santé qui travaillent en prénatal ou dans les salles de naissance : « Favoriser la physiologie de l'accouchement et intégrer des outils de soulagement non pharmacologiques ».

GROUPE
m a m a n

*Mouvement pour
l'Autonomie dans la Maternité
et pour l'Accouchement Naturel*

Le Groupe MAMAN, Mouvement pour l'autonomie dans la maternité et pour l'accouchement naturel. Cet organisme féministe national défend les droits et la dignité des femmes et des personnes au moment de la grossesse et de la naissance. [Plus d'informations](#)

MNL est membre du MAMANréseau, coordonné par le Groupe MAMAN qui met en réseau les parents formant les comités de parents dans les maisons de naissance de même que ceux réunis dans les groupes citoyens qui travaillent à rendre accessibles les services sages-femmes dans les régions non desservies telle que Laval. Le MAMANréseau assure également le lien avec les autres organismes concernés, tels que le Regroupement Naissance-Renaissance et le Regroupement des Sages-femmes du Québec.



**Coalition
pour la pratique
sage-femme**

La directrice de MNL représente le Groupe MAMAN, qui est membre de la coalition pour la pratique sage-femme. La Coalition pour la pratique sage-femme milite pour l'accès aux services de sage-femme et aux maisons de naissance, dans toutes les régions du Québec, au sein du système public de la santé et services sociaux. La Coalition travaille pour que les sages-femmes puissent soutenir et protéger l'accouchement naturel et physiologique, en reconnaissant que les processus liés à la maternité appartiennent aux femmes. Entre autres initiatives, elle a mis en place la

Plateforme de la Coalition pour la pratique sage-femme. [Plus d'informations](#)



Le MAQ est un organisme communautaire créé en 2009 pour contribuer à rendre les environnements favorables à l'allaitement, et ce, dans un contexte de développement optimal des jeunes enfants et de bien-être des femmes, des familles et de la société. MNL est membre du MAQ et bénéficie de ses formations.

Le MAQ veut contribuer à rendre les environnements favorables à l'allaitement, et ce, dans un contexte de développement optimal des jeunes enfants et de bien-être des femmes, des familles et de la société. Ces environnements se doivent de respecter toutes les femmes et toutes les familles. Le MAQ est un lieu de concertation indépendant ouvert à l'ensemble des personnes et des organisations qui adhèrent à ses principes. [Plus d'informations](#)



La Corporation de développement communautaire de Laval (CDCL) est un regroupement d'organismes communautaires, qui œuvrent dans divers champs d'activités sur le territoire lavallois et dont la mission est d'assurer la participation active du mouvement populaire et communautaire au développement socio-économique du milieu. La CDCL est le porte-parole officiel de ses membres et assume un rôle de défenseur des droits des organismes lorsque ceux-ci lui en confient le mandat.

La Corporation de développement communautaire de Laval est un acteur actif dans le dossier du financement des organismes à but non lucratif à Laval et est source de soutien et de conseils précieux pour MNL. MNL participe d'ailleurs assidument aux rencontres des membres. [Plus d'informations](#)



Table de concertation de Laval
en condition féminine

Agir ensemble, prendre sa place!

La Table de concertation de Laval en condition féminine (TCLCF) est un regroupement régional travaillant avec ses membres à l'amélioration de la qualité et des conditions de vie des femmes, tant aux plans social, économique que politique. Elle veille à ce que les droits et les intérêts des femmes, particulièrement des Lavalloises, soient respectés.

La TCLCF anime le CLIAP (Comité Lavalloises d'influence et d'action politique) auquel MNL participe activement. [Plus d'informations](#)



Le Pôle régional d'économie sociale (PRESL) est une entité autonome à but non lucratif regroupant des entreprises et des organismes provenant de différents secteurs d'activités reliés à l'économie sociale. Sa mission est de consolider et veiller à l'essor du réseau des entreprises collectives et d'économie sociale. Son rôle en est un de concertation, de promotion, de développement de soutien, de consolidation et d'expérimentation. MNL est membre du PRESL et participe aux rencontres et assemblées des membres et, cette année, a participé à la Génératrice d'innovation sociale avec son projet « Ensemble pour accueillir la vie ». [Plus d'informations](#)



Le Regroupement lavallois pour la réussite éducative (RLPRE) est une instance régionale de concertation qui vise à contribuer à la persévérance scolaire et la réussite éducative des jeunes et des adultes par : l'accompagnement des groupes et acteurs porteurs d'initiatives en faveur de la persévérance scolaire et éducative [Plus d'informations](#)

- la mobilisation des acteurs de tous les milieux et secteurs concernés autour d'initiatives concertées
- le développement de liens de concertation et de partenariat entre les divers acteurs interpellés par les enjeux de la persévérance scolaire
- la sensibilisation des Lavalloises et Lavallois à l'importance de l'apport de toutes et tous à la cause



VizAxiom, Jeun'Est en forme et Marigot en forme sont des regroupements locaux de partenaires soutenus financièrement par Avenir d'enfants (AE). La mission d'AE est de contribuer, par le soutien à la mobilisation des communautés locales, au développement global des enfants âgés de 5 ans et moins vivant en situation de pauvreté afin que chacun d'eux ait toutes les chances d'avoir un bon départ dans la vie. Un des enjeux stratégique d'AE est la reconnaissance de l'importance d'agir dès la grossesse, une vision que porte MNL. MNL reçoit 10 000 \$ annuellement pour sa participation régulière à ces concertations.

La participation de MNL à ces concertations locales s'avère un excellent moyen pour développer l'accès aux services en périnatalité



dans différents lieux dans la région, ce qui se concrétise avec VizAxion et Jeun'Est en forme. Du côté de Marigot en forme, MNL s'est joint plus récemment à l'organisation qui nous a invitées à participer au processus de réflexion en vue de la transition nécessaire dans le contexte de la fin prochaine du financement des concertations locales par Avenir d'enfants.

[Plus d'informations Jeun'Est en forme](#)

[Plus d'informations Viz'Axion](#)

[Plus d'information Marigot en forme](#)

**Table en Petite enfance
de Ste-Rose &
Table en Petite enfance du Marigot**



MNL siège également sur deux Tables en petite enfance, celle de Ste-Rose et celle du Marigot. L'objectif central de ces Tables est de favoriser la concertation des organisations œuvrant en petite enfance autour d'activités de prévention et de programmes d'intervention auprès des enfants de 0 à 4 ans et de leurs parents, plus spécifiquement sur le territoire de l'ancien CLSC Sainte-Rose pour une Table et sur le territoire de Marigot (Pont-Viau, Laval-des-Rapides et Vimont) pour la seconde Table. MNL participe autant que possible à ces deux Tables.

**Comité régional en
allaitement maternel du**

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de Laval

Québec

Le Comité régional en allaitement maternel (CRAM) élabore et porte le plan d'action régional en matière d'allaitement maternel. Ce plan d'action vise, entre autres, à favoriser la cohérence de l'action des différents partenaires en allaitement, tout en soutenant les praticiens de la santé dans leurs interventions visant à promouvoir, protéger et soutenir l'allaitement maternel.

Les grandes orientations du plan touchent les engagements du CISSS et de la municipalité, le développement des compétences, les pratiques cliniques, l'organisation du soutien en matière d'accompagnement des mères, le suivi postnatal, la promotion et l'information éducative aux parents, le marketing social à l'attention de la population et enfin, la surveillance des taux d'allaitement.



La Confédération des Organismes Familiaux du Québec (COFAQ) regroupe, soutient et représente ses organismes membres dans le but de promouvoir et défendre les intérêts de la famille notamment à l'égard des politiques publiques afin d'améliorer la qualité de vie des familles. Dans le contexte où la Politique de périnatalité 2008-2018 du Québec a pris fin, la COFAQ veut contribuer à la révision de cette politique et profiter de la volonté du gouvernement de favoriser l'Agir tôt. Elle suscite la concertation des acteurs de la périnatalité à laquelle MNL participe.

MNL est membre de la COFAQ depuis décembre 2017. Cette organisation a appuyé MNL dans ses multiples démarches pour obtenir reconnaissance et financement. [Plus d'informations](#)



La Politique régionale de développement social (PRDS) vise à favoriser la participation sociale et le vivre-ensemble, soutenir les communautés de proximité (quartiers), améliorer les conditions de vie et réduire les inégalités sociales et adapter et favoriser la cohérence entre les politiques publiques. Elle est le fruit d'un travail de collaboration exemplaire au sein d'un comité de pilotage auquel la directrice de MNL a le privilège de participer. La [politique](#) a été adoptée en 2017 et son [plan d'action 2019-24](#) était lancé fin 2019. L'entraide, la solidarité, la collaboration, la reconnaissance de l'autre, la mise en commun des forces et des ressources, l'inclusion : toutes ces valeurs ont été mises au service de ce projet. Pour le comité de pilotage, ce premier plan d'action donne à nos rêves les moyens de s'incarner. [Plus d'informations](#)

12. Autofinancement et réseaux sociaux

Campagnes de financement

- Vente de coffrets de fromages fins : 805\$ - coût d'achat 594\$ = bénéfice net de 211\$
- Séances photos pour la fête des mères, avec Karine Viau photographe : 615\$
- Séance photos pour Noël avec Karine Viau photographe : 680\$
- Ventes de garage au printemps : 432\$
- Campagne Zenith (Ville de Laval) : 790\$

Revenu total des campagnes : 2728\$

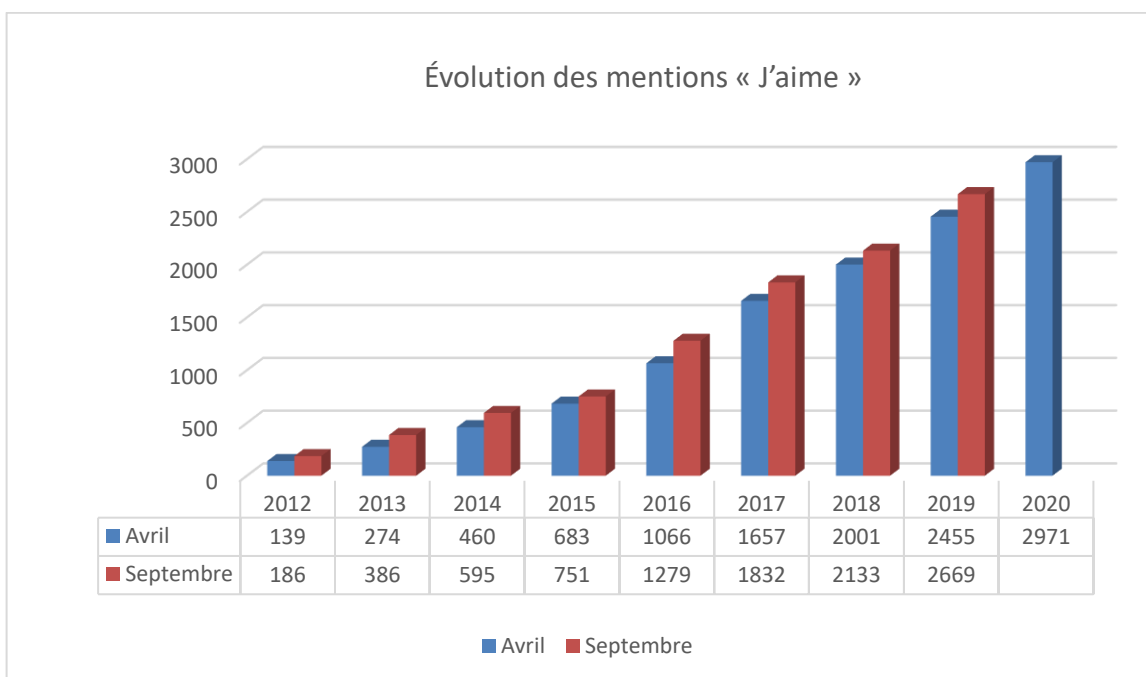
Page Facebook –Mieux-Naitre à Laval

Objectifs de la page :

- Promouvoir les services et les activités de MNL notamment via la section *Événements* de la page Facebook
- Partager des informations pertinentes pour les familles durant la période périnatale (articles informatifs, informations de nos partenaires...)
- Démontrer l'engagement de MNL dans sa communauté (appel à l'action, appel de projets de recherche, annonce d'intérêt)

Statistiques :

Total des mentions « J'aime »



Groupe Facebook - Mieux-Naitre à Laval, échanges entre parents

Description du groupe :

Mieux-Naitre à Laval invite les parents de Laval et des environs à venir échanger sur la grossesse, l'accouchement, l'allaitement et la vie avec leur bébé. Toute cette période de vie implique beaucoup d'adaptations et de bouleversements et l'entraide est donc la bienvenue. Que ce soit pour partager vos joies ou vos inquiétudes, vos trucs et découvertes ou vos défis insolubles, l'espace est tout désigné pour vous exprimer.

Statistiques :

Entre décembre 2019* et le 31 mars 2020,

- Le nombre de membres est passé de 168 à 220
- 77 publications
- 90 demandes d'adhésion

*les statistiques avant décembre 2019 ne peuvent être téléchargées

ANNEXE 1 : Infolettre – Édition du 25 septembre 2019



ENFIN! MIEUX-NAÎTRE À LAVAL SERA FINANCÉ DE FAÇON RÉCURRENTÉ



De gauche à droite : Sandra Desmeules, membre de l'Exécutif du Conseil de Ville de Laval, Christian Gagné, PDG du CISSS de Laval, Christopher Skeete, député de Sainte-Rose, Danielle McCann, ministre de la Santé et des Services sociaux, Lysane Grégoire, DG de Mieux-Naitre à Laval et Amélie Landry, DG du Réseau des centres de ressources périnatales du Québec.

Lundi le 23 septembre dernier, Mieux-Naitre à Laval accueillait la conférence de presse de Mme Danielle McCann, ministre de la santé et des services sociaux.

La ministre a annoncé le financement récurrent du Centre de ressources périnatales (CRP) de Laval à hauteur de 250 000\$ par année.

Dans la foulée, elle annonçait le rehaussement du financement de 10 CRP au Québec pour un total de 1,2M.



Mme McCann a précisé que ce financement constituait une première étape qui sera suivie d'un chantier qui examinera la situation sur tout le territoire du Québec, afin d'offrir aux régions, d'ici 2022, un financement « plus équitable pour l'ensemble des organismes en périnatalité, en fonction des besoins de la population et du volume de naissances »



Pour les familles de Laval et l'équipe de Mieux-Naitre à Laval, il s'agit d'une nouvelle réjouissante qui vient couronner des années de travail et de mobilisation pour établir la pertinence d'une ressource communautaire spécialisée en périnatalité à Laval.



Rappel : le 2 août 2018, M. François Legault amorçait sa campagne électorale en promettant un financement adéquat et récurrent pour Mieux-Naitre à Laval, en soulignant qu'un montant de 500 à 650 000\$ serait équitable pour la région.

La somme annoncée par Mme McCann ne correspond pas à la somme promise par M. Legault et ainsi, il ne sera pas possible de mettre en place l'équipe d'une quinzaine de personnes qui serait nécessaire pour répondre adéquatement aux besoins et au volume de naissances à Laval. Mais cela constitue un excellent pas dans la bonne direction et nous comptons sur les travaux du chantier annoncé et plaçons notre confiance en Mme McCann pour que le financement soit ajusté en cohérence avec la réalité lavalloise dans les meilleurs délais.



M. Christopher Skeete, député de Ste-Rose, s'est réjoui de la nouvelle en soulignant que ce financement constituait un correctif pour les nombreuses familles à Laval.

Avec cette nouvelle importante, on peut déduire que le gouvernement reconnaît que la période périnatale est névralgique et qu'il est nécessaire d'investir dans le soutien aux nouvelles familles, c'est un pas historique pour le Québec. En effet, c'est auprès de ses parents que le bébé vivra ses premières expériences, celles qui vont teinter à jamais sa capacité à se développer et à s'épanouir. Avec des parents qui se sentent prêts, en confiance et compétents, les bébés peuvent développer leur plein potentiel en bénéficiant d'un lien d'attachement sécurisant.

Selon les travaux du prix Nobel d'économie James Heckman, le moment le plus rentable pour faire de la prévention est la période périnatale, car c'est le moment où les interventions sont les moins coûteuses et où les impacts sont les plus significatifs.



Café causerie du 24 septembre 2019 animé par Suzane Dumas, détentrice d'une maîtrise en psychologie. Tous les mardis matin, les familles sont conviées à venir échanger sur un thème qui les concerne. Ce jour-là, c'est du développement moteur des bébés que la discussion portait.

C'est donc avec enthousiasme que Mieux-Naitre à Laval va maintenant se concentrer sur le développement des services aux familles plutôt que sur la justification de sa pertinence. Au cours des prochains mois, l'équipe compte répondre aux besoins que les familles lui expriment au quotidien tels qu'augmenter l'accès aux relevailles, ramener les activités physiques pré et postnatales, augmenter l'offre de rencontres prénatales et continuer à porter la voix citoyenne pour l'accès à une maison de naissance et aux services de sage-femme à Laval.



Amélie Landry, DG du Réseau des CRP du Québec (à droite), a souligné l'importance des sommes investies et a fait remarquer avec humour que, pour les 20 ans du Réseau, c'était un véritable cadeau du gouvernement! Lysane Grégoire, DG de Mieux-Nâître à Laval (au centre), s'est réjouie de la reconnaissance, par le gouvernement, de l'importance de la période périnatale et a exprimé la gratitude de toute l'équipe pour ce premier financement récurrent. Enfin, Esther Meloche, participante aux activités de MNL et membre de son Conseil d'administration (à gauche), a livré un témoignage touchant, déclarant que l'organisme, devenu sa deuxième maison, lui avait sauvé la vie!

PLACE AUX REMERCIEMENTS



*M. François Legault, Premier ministre du Québec et Mme Danielle McCann, ministre de la santé et des services sociaux.
Crédit photo : Pierre-Paul Poulin, Journal de Montréal*

Nos remerciements les plus sincères au Premier ministre, M. François Legault, qui a su voir le bien-fondé de la mission de Mieux-Nâître à Laval. Un

grand merci à Mme Danielle McCann qui a emboîté le pas avec son personnel, dont Mme Sonya Cormier, pour leur travail important pour les familles du Québec. Merci également à M. Christopher Skeete, député de Ste-Rose pour ses démarches afin de faire cheminer le dossier du CRP de Laval. Bravo! Votre travail a porté fruits!



Toute l'équipe de Mieux-Naitre à Laval tient également à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué à la survie du CRP de Laval. Il faut absolument souligner l'engagement des familles, des bénévoles et des nombreux partenaires qui se sont mobilisés pour la cause des nouvelles familles à Laval. Participant à de nombreux rassemblements, adhérant à la Coalition Pour nos bébés ou en faisant des dons, c'est une vaste collectivité qui a fait preuve de solidarité et qu'il faut remercier.

[Souvenir vidéo : Moment de mobilisation mémorable](#) où les familles se sont rassemblées devant la Cité de la santé de Laval pour exprimer leurs revendications en danse et en chanson, c'était le 30 août 2017.



Le maire Marc Demers, accompagné de membres de son équipe, lors de la remise d'un des chèques de soutien exceptionnel accordé pour que Mieux-Naitre à Laval ne perde pas ses locaux. Angèle Trudeau, présidente de MNL, reçoit le chèque, entourée de familles reconnaissantes.

Il faut aussi remercier tout spécialement le maire de Laval, M. Marc Demers, et son équipe pour leur appui indéfectible, pour avoir assumé le loyer durant plus d'un an et pour leurs nombreuses démarches auprès du précédent gouvernement. Plus de 60 000\$ ont été octroyés, démontrant l'importance accordée au soutien aux familles.



L'appui à Mieux-Naitre à Laval a également été obtenu du Parti Québécois et de Québec solidaire qui ont exprimé cet appui lors de différents points de presse en 2017 et en 2018. Nos remerciements les plus sincères à Mme

Diane Lamarre, alors porte-parole de l'opposition officielle en matière de santé, ainsi qu'à M. Amir Khadir, médecin et alors député de Mercier.



ANNEXE 2 : Lettre de M. Christian Gagné, PDG du CISSS de Laval

26 novembre 2019

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de Laval

Québec 

Direction générale

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE
info@mieuxnaître.org

Le 26 novembre 2019

Madame Angèle Trudeau
Présidente
Mieux-Naitre à Laval
3534, boulevard de la Concorde Est
Laval (Québec) H7E 2C5

Objet : Allocation pour le déplacement d'activités en périnatalité

Madame,

Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Laval vous informe qu'un montant maximal récurrent de 250 000 \$ est alloué à votre organisme pour l'exercice financier 2019-2020 afin de favoriser le déploiement des activités suivantes en périnatalité :

- Prévention et entraide pour les parents (par exemple : saines habitudes de vie, communication, gestion du stress, prévention du syndrome du bébé secoué, coparentalité);
- Préparation à l'accouchement physiologique;
- Accompagnement à la naissance;
- Préparation et soutien à l'allaitement;
- Développement des compétences parentales afin de répondre aux besoins des nourrissons;
- Relevailles;
- Activités de stimulation pour les enfants.

À cet effet, le CISSS de Laval versera sous peu ledit montant. Toute somme non dépensée au 31 mars 2020 devra faire l'objet d'un apport reporté et être utilisée obligatoirement aux mêmes fins. Ce montant vous est alloué dans le cadre d'un financement du gouvernement du Québec qui vise à soutenir les centres de ressources périnatales (CRP) qui offrent des services aux parents pour les accompagner dès la grossesse, et ce, jusqu'à ce que leur enfant ait atteint l'âge de 2 ans.

La mission des CRP doit s'actualiser en partenariat et en complémentarité avec les établissements du réseau de la santé et des services sociaux ainsi qu'avec les organismes communautaires dédiés aux familles.

AFFILIÉ À 
Université
de Montréal

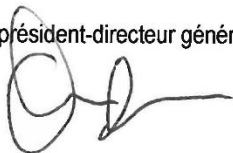
...2

1755, boul. René-Laennec
Bureau 1.44
Laval (Québec) H7M 3L9
Téléphone : 450 975-5927
www.lavalensante.com

Pour toute information additionnelle, veuillez communiquer avec M. Jean Fallon, conseiller cadre au 450 972-2099, option 1, poste 42403.

Nous vous prions d'agréer, Madame, nos salutations distinguées.

Le président-directeur général,



Christian Gagné

CG/JF/gc

- c. c. M^{me} Lysane Grégoire, directrice générale, Mieux-Naître à Laval
M^{me} Geneviève Goudreault, directrice générale adjointe par intérim, CISSS de Laval
M. Sylvain Simard, directeur des ressources financières, CISSS de Laval
M. Jean Fallon, conseiller cadre, bureau de la DGA, CISSS de Laval
M^{me} Josée Richard, spécialiste en procédés administratifs, DRF, CISSS de Laval

ANNEXE 3 : Lettre de Mme Geneviève Goudreault, DGA par intérim du CISSS de Laval, 21 novembre 2019

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de Laval

Québec 

Direction générale adjointe

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE
info@mieuxnaître.org

Le 21 novembre 2019

Madame Angèle Trudeau
Présidente
Mieux-Naitre à Laval
3534, boulevard de la Concorde Est
Laval (Québec) H7E 2C5

**Objet : Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC)
Demande de reconnaissance et d'admissibilité au financement**

Madame,


Le 14 novembre dernier, le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Laval a résolu d'approuver la reconnaissance et l'admissibilité au financement à la mission globale de votre organisme « Mieux-Naitre à Laval », dans le cadre du PSOC.

Cette décision a été prise à partir d'une analyse rigoureuse basée sur les critères en vigueur et selon le processus inscrit au Cadre de référence régional « *L'Action communautaire, une contribution essentielle à la santé et au bien-être de la population lavalloise* ».

Pour toute information additionnelle, nous vous invitons à communiquer avec la professionnelle responsable des organismes communautaires, M^{me} Nadia Kerbach, au 450 972-2099, option 1, poste 42224.

Nous vous prions d'accepter, Madame, nos meilleures salutations.

La directrice générale adjointe par intérim,



Geneviève Goudreault

GG/JF/gc

AFFILIÉ À —
Université 
de Montréal

c. c M^{me} Lysane Grégoire, directrice générale, Mieux-Naitre à Laval
M^{me} Anick Deslongchamps, directrice du programme jeunesse, CISSS de Laval
M. Sylvain Simard, directeur des ressources financières, CISSS de Laval
M^{me} Josée Richard, spécialiste des procédés administratifs, DRF, CISSS de Laval
M. Jean Fallon, conseiller cadre, bureau de la DGA, CISSS de Laval

304, boulevard Cartier Ouest
Bureau 232
Laval (Québec) H7N 2J2
Téléphone : 450 972-2099, poste 2400
www.lavalensante.com

ANNEXE 4 : Organigramme du projet « Ensemble pour accueillir la vie »

ENSEMBLE POUR ACCUEILLIR LA VIE - UN VILLAGE

